

Compagnie :

D.O. 31/07/94

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. 04308 - PV 02673/94

01 1

26 AOUT 1994

ANALYSE ET REFERENCES :

O B J E T/ Objets volants non identifiés

N° 1177

REFERENCE/ B.E. n° 25400 DEF/gend/O.E./D..O./ rens du 28 septembre 1992

CM n° 32600 DEF/gend/O.E./D..O./Rens. du 8 novembre 1985

Nous soussigné : M. D. L. chef J G , chef de groupe, en résidence à

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

assisté du gendarme P G , en résidence à ,

--- Le 31 juillet 1994 à seize heures, nous trouvant au bureau de l'unité, nous sommes avisé par M. R C , demeurant à , qu'un objet volant non identifié a été vu survolant la localité.

--- Invité à se présenter à la brigade, nous procédons à l'audition de la personne, ainsi qu'à celle de Melle H S , également témoin des faits.

ENQUETE

--- Nous entendons: R C né le _____.

Il nous déclare avoir vu passer dans le ciel, vers 14 heures 30', un engin de forme cylindrique, d'un gabarit d'environ deux véhicules légers, de couleur métallique, possédant deux proéminences sur le côté. Cet engin ne faisait aucun bruit, et n'a émis aucune trace derrière lui.

L'engin venait de _____ à _____ et se dirigeait vers _____ en passant sur la chaine de l'étoile. Il volait assez lentement, et tournoyait sur lui-même. _____

CF PIECE 03

--- Nous entendons: H S née _____ à _____

Cette jeune fille confirme les dires de M. R . Elle ajoute que l'engin volait à une altitude assez élevée. cela n'avait rien à voir avec un avion ou quelque chose de connu, selon elle. _____

L'enquêteur _____

1	M. le préfet	Date de clôture
1	Général Commandant la Région Aérienne	02/08/1994
2	DGGN-Bureau défense opération-Section renseignement	
1	Archives	Signature

26 AOUT 1994

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :
BT

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. 04308 - PV 02673/94

01 2

----- CF PIECE 04 -----

MESURES PRISES

--- Par message n° 766/MESS, nous rendons compte immédiatement des faits au Commandant la Compagnie de Gendarmerie départementale à -----

--- Une patrouille dépêchée sur les lieux, pour une enquête de voisinage, n'a pas permis d'obtenir plus d'élément sur ce phénomène. -----

--- Il convient de souligner qu'il s'agit du seul témoignage porté à notre connaissance concernant le passage d'un Objet Volant Non Identifié. -----

--- Nous joignons au présent un plan de SITUATION LES LIEUX. -(PIECE 02)-

Fait et Clos à -----, le 02/08/1994

L'enquêteur

Compagnie :

96.3.07803

Unité :
BT

PROCES - VERBAL

N° PIÈCE N° FEUILLET

3

1

D'AUDITION DE TEMOIN

C.U. 04308 - PV 02673/94

Nous soussigné : gendarme P G , APJ, en résidence à ,
Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP
Rapportons les opérations suivantes :
Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

R C , 48 ans,
né le à FRANCE,
demeurant

marié, Conducteur PL, nationalité française,

qui déclare le trente et un juillet mil neuf cent quatre vingt quatorze
à seize heures et trente trois minutes:"

--- " Ce jour je me trouvais chez des amis, M. H M , qui demeure Chemin

--- J'étais en compagnie de ma femme et de mes deux enfants. Vers quatorze
heures trente nous avons été prévenus par les enfants qui jouaient dans la
piscine, qu'une chose bizarre se trouvait dans le ciel.

--- Nous étions en train de manger sur la terrasse de la résidence.

--- Moi et mes amis, nous nous sommes déplacés car nous n'y croyons pas. ---

--- Effectivement, j'ai aperçu dans le ciel une forme cylindrique, d'une
grosueur d'environ deux véhicules, de couleur métallique, avec deux sortes
oreilles sur le côté. J'ai également remarqué deux "trucs" ronds, style phares
de voiture. Il n'y avait aucun bruit. Je n'ai rien vu sur le dessous. ---

Il ne laissait aucune trace derriere lui. ---

--- L'engin devait venir de à et se dirigeais vers .

--- Il volait assez lentement, et faisait des ronds sur lui-même. Il avait
l'attitude d'une feuille morte, tout en gardant sa direction. ---

--- L'engin n'a pas changé de forme. Il était assez haut. Il passait largement
au dessus de la chaine de l'étoile. ---

--- Concernant les conditions météorologique, il y avait des nuages, mais
l'appareil se trouvait dans le soleil. ---

A le 31 Juillet 1994 à 16 H 55' ---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J.

Compagnie :

Unité :

BT

PROCES - VERBAL

96.3.07803

N° PIÈCE

N° FEUILLET

4

1

D'AUDITION DE TEMOIN

C.U. 04308 - PV 02673/94

1

Nous soussigné : gendarme R J , APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

H S , 15 ans,
née le à FRANCE,
demeurant

célibataire, Etudiante, nationalité française,

qui déclare le trente et un juillet mil neuf cent quatre vingt quatorze à seize heures et trente et une minutes:"-----

""

Ce jour en debut d'après midi alors que je me trouvais au domicile de mes parents, j'ai aperçu dans le ciel un objet étrange que je n'ai pas réussi à identifier comme étant quelque chose de connu. Je m'explique sur ces faits.-----

Nous étions à table en famille lorsque une amie qui se trouvait dans la piscine est venue nous prévenir de la presence de cet objet. Elle nous a dit qu'il s'agissait d'un objet bizarre qui volait dans le ciel.-----

Nous nous sommes tous rendus sur place pour observer le phénomène.-----

Il s'agissait d'une forme plus ou moins ronde de couleur métallique qui volait rapidement dans tous les sens à une altitude assez élevée.-----

Il m'a semblé que figuraient au dessus de cette objet deux excroissances d'où clignotaient des lumières.-----

J'ai observé le phénomène quelques minutes puis l'objet qui ne cessait de se balancer a disparu dans une direction inconnue.-----

Cet engin n'avait vraiment rien à voir avec un avion ou quelque chose de connu que l'on peut apercevoir dans le ciel .-----

Je ne peut rien ajouter d'autre à ma declaration.-----

A , le trente et un juillet mil neuf cent quatre vingt quatorze, à 16 heures 45.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J.